

**ALSACE****CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
BAS-RHIN**

Strasbourg, le 10 JUIL 2020

**FREDERIC BIERRY**

PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Association de Sauvegarde de la  
Maison Alsacienne  
A l'attention de M. Bernard DUHEM  
BP 90032  
67270 HOCHFELDEN

Monsieur Bernard Duhem,

Dans le cadre de la démarche Maison Alsacienne du 21<sup>ème</sup> siècle portée par le Département, j'ai été saisi par votre Association de Sauvegarde de la Maison Alsacienne (ASMA), quant au devenir de la maison alsacienne dite "Greder" située sur la parcelle du projet de périscolaire et d'école "maternelle" à Geuderthheim au centre de la commune et en proximité de la mairie.

J'ai souhaité que la sauvegarde et la mise en valeur de l'habitat alsacien constitue un axe fort de la nouvelle politique départementale de l'habitat adoptée par le Département le 26 mars 2018. Cet axe répond à plusieurs enjeux - urbains, architecturaux, paysagers, économiques et touristiques - et s'inscrit dans des objectifs de transition énergétique et d'attractivité du territoire bas-rhinois.

La mise en œuvre de la démarche Maison Alsacienne du 21<sup>ème</sup> siècle s'appuie sur des partenariats forts avec le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) et le Syndicat Mixte du Parc Régional des Vosges du Nord (SYCOPARC). Elle est soutenue par une équipe projet partenariale et transversale et a déjà permis d'initier un concours d'idée et un colloque organisé le 29 octobre 2019. Les actions portées par le Département se poursuivent avec l'accompagnement des porteurs de projet, des communes, des intercommunalités, des particuliers et le lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) au second semestre 2020.

C'est dans ce cadre que M. Wolf et Mme Wolfhugel ont reçu M. Ebel, Président de l'ASMA pour évoquer les possibilités sur ce projet. Ces élus départementaux, accompagnés des représentants du Département et du CAUE ont visité cette maison le 12 juin dernier pour examiner avec la commune les solutions alternatives à la démolition de cette construction.

Suite à ces échanges, des propositions d'accompagnement ont été faites à M. Pierre Gross maire de la commune, pour protéger, mettre en valeur les qualités culturelles, et patrimoniales de cette maison. Les propositions soutenues par le Département sont celles de la reconversion en préau et celle de déconstruction/reconstruction de la maison traditionnelle. Cette seconde option viserait à prendre des précautions utiles et nécessaires pour le démontage de la maison et de veiller à son stockage pour permettre à un particulier et/ou à un bailleur de reconstruire la maison. Ce projet pourrait mobiliser les opérateurs du Département.

En tant que partenaire des collectivités locales dans leurs projets d'aménagement, sachez que le Département reste très vigilant quant aux choix faits par les communes dans la préservation du patrimoine alsacien, mémoire et atout pour notre territoire.

En vous confirmant l'engagement fort du Département pour œuvrer aux côtés des collectivités et de votre association pour le patrimoine, veuillez croire, Monsieur Bernard Duhem, en mes meilleures salutations.

Bien Cordialement

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'J' followed by 'N' and a long horizontal stroke extending to the right.